L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1874.

48me Année.

DUFOUR & LEBEY,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 30, de la rue de Chartres,—Habillements avariés.

Par les mêmes—Grande vente à crédit de lingerie, habillements, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan,—Bottes, souliers et brodequins.

Par S Guinault, au coin des rues Bons Enfants et Lesseps, —la vacherie de Pierre Deboisch.

Par A. Gerard, au No 63, rue Royale, Meubles.—Aussi, 12 et 14, rue Bourbon, objets de fantaisie.

SPECTACLES.

Jeudi, 19 novembre 1874.

OPERA.—Rigoletto et le Maître de Chapelle.

ACADÉMIE.—The Cut Glove, drame.

VARIÉTÉS.—Clancarty.

GLOBE.—Rose Michel ou the Rifle Ball, drame.

SOLEIL BALTIMORE.—Les Merveilleux Mystères.

La Banqueroute.

Les radicaux et les porteurs de bons en général prétendaient que lorsque la presse conseillait la résistance au paiement des taxes elle le faisait dans un but politique, et que les moyens d'acquitter les contributions ne manquaient pas. On doit voir aujourd'hui que les moyens manquent réellement aux contribuables, et que les conseils de la presse étaient les plus sensés et les plus honnêtes qu'elle pût donner pour forcer l'administration et les Chambres à s'occuper enfin de remédier à une situation qui nous paraissait simplement le vol légalement organisé contre la propriété.

L'année dernière nous n'avons pas dit un mot pour engager les propriétaires à ne pas payer les taxes de 1873, et ces taxes se sont payées encore moins bien que les taxes antérieures; ce qui prouve combien était juste la résistance conseillée comme moyen d'en finir avec cette oppression fiscale, la plus lourde qui ait jamais pesé sur un peuple. L'épuisement graduel, mais certain, des ressources des contribuables a fait triompher la doctrine qu'une suivaient pas; et les voilà obligés aujourd'hui, en dépit de leur bonne volonté, de se refuser à tout paiement et de remettre le peu qui leur reste, si tant est qu'il leur reste quelque chose, à la garde de Dieu. Aussi le tocsin de la banqueroute a-t-il sonné à l'Hôtel de Ville, et c'est le président de la Banque Nationale, M. Oglesby, qui en a fait entendre le premier tintement.

Il n'y a plus moyen d'en douter, la ville est en banqueroute. Elle doit à son agent fiscal tout l'emprunt fait en janvier 1873 pour payer les obligations échues de cette époque, et il lui faudra encore $140,000 pour payer les obligations qui viennent à terme le 1er janvier prochain. Les adulateurs de la banque, sûrs d'avance de l'impossibilité où sera la ville de faire face à tant d'échéances diverses, prétendent le traiter que toutes relations fiscales de la banque avec la municipalité sont closes, à moins qu'on offre à la banque des garanties pour le passé et l'avenir. Et où trouver ces garanties qu'exige la banque? Tout est épuisé. Les taxes arriérées et il y en a pour près de cinq millions ne se collectent plus. C'est M. Oglesby qui le dit, et il doit le savoir, puisque c'est l'avocat même de la banque qui a été choisi par la demande des certificats de crédit, comme collecteur de la municipalité depuis le 1er janvier. Il n'a donc rien collecté, on n'a fait que des collections minimes, depuis que ce mandat lui a été donné. Alors tout est dit et bien dit. On ne paye plus rien, parce qu'on n'a plus rien; ce qui constitue dans la force du mot la banqueroute, attendu qu'avant tout donné, on reste devoir autant qu'auparavant et même bien davantage, pour peu qu'on prête attention dans les comptes de la ville cette fraîcheur manifestée dont les banqueroutiers du commerce donnent les premiers l'exemple quand le moment est venu.

Le moment, certes, est venu pour la ville qui ne vendra jamais. Nous le disons aux travailleurs, nous devons aux employés dans les bureaux, nous devons au gaz, nous devons aux pompiers, nous devons aux écoles publiques, nous devons l'intérêt qui va échoir le 1er janvier prochain pour toutes les dettes anciennes et nouvelles, y compris le payement des conduites des Water-Works. Il faudra alors payer $80,000 aux actionnaires de la Fabrique Compagnie et c'est là une dette d'honneur, provenant d'un prêt d'argent. Il n'y a point en de fraude en cela, car l'acquisition donne un revenu et avait simplement ce qu'elle a coûté; ce qui le prouve c'est que la Compagnie se prête à reprendre son usine avec un contrat nouveau pour la distribution des eaux. La rétrocession serait facile et pourrait se faire sans perte pour la ville. Il n'y a rien de plus loyal que le payement des actions des Water-Works; il faut donc le maintenir qu'il soit fait. Simon, le dernier des actionnaires pourra demander judiciairement la saisie de l'usine, et on l'en pourra la refuser. Les administrateurs de ville ont-ils au moins fait une réserve pour cet intérêt que nous regardons comme sacré? Nous l'ignorons, mais d'après le langage de M. Oglesby, on dirait que l'agent fiscal n'a pas plus de fonds pour payer cette dette que pour payer les autres.

Notons bien que la banqueroute a commencé depuis l'échéance des bons des chemins de fer de Jackson et des Opelousas, échéance qui date du mois de mai dernier. Les porteurs de ces bons ont-ils consenti à un renouvellement pour vingt années de plus? Quelques-uns peut-être. D'autres résistaient et voulaient poursuivre, mais poursuivre quoi? Nous disons qu'ils ont été forcés d'accepter ce qu'on leur offrait: mais s'ils ne forcent pas leurs intérêts à l'arrangement est-ce qu'ils demanderont le payement immédiat de leur créance, Or, leur créance s'élève à près de 4 millions.

La banqueroute est donc patente et ne peut plus être niée ni dissimulée. Nous ne voulons pas en faire peser la responsabilité morale sur l'administration qui s'en va, mais elle n'a pas fait ce qu'elle pouvait et devait faire. Cette administration a des comptes à rendre et c'est pour cela sans doute qu'elle montre tant d'envie de quitter la place et de disparaître sous l'horizon des dernier cinq.

Nous espérons bien que tout ne sera pas fini pour cela et que l'administration nouvelle demandera à l'ancienne la justification d'énormes dépenses faites pour non exécutés ou pour des travaux payés deux ou trois fois plus qu'ils ne valaient. Il y a bien longtemps qu'on n'a pas fait d'enquête sur la réparation du port ou sur l'entretien et le nettoyage des rues, ou ce qu'on appelle, en langage usuel, le cramage, pour l'écoulement des eaux pluviales. De Warmoth à Kellogg, il y a eu dans le département des améliorations de la ville, une série d'administrateurs qui ont travaillé presque sans contrôle. Ils ont inscrit sur les livres de solde des noms qui leur confiaient et ont payé quiconque leur agréait. Il nous semble que ces livres doivent être revus et discutés et qu'il ne sera pas impossible d'y découvrir des fraudes, s'il est vrai que des fraudes aient été commises. Cette affaire est une des premières que la nouvelle administration devra expédier. L'exemple seul à donner en vaut la peine.

Mais cette investigation, produisît-elle un résultat effectif, n'aurait aucune puissance de solution pour la question capitale, la question financière, dans ses rapports avec l'administration proprement dite et dans ses rapports avec les dettes de la corporation. L'administration réformée pourrait couter la moitié moins que celle ne suffirait pas, car il faut aussi que les taxes soient réduites de la moitié pour procurer aux contribuables le soulagement dont ils ont tant besoin et au quel ils ont des droits si légitimes.

Nous voyons avec tristesse que nos confrères, ceux qui ont aidé comme nous au succès électoral du parti démocrate, pensent plutôt à des réformes légères d'une portée financière médiocre, qu'aux moyens de dégrever la propriété foncière qui est aux abois. Nous comptons bien que la Chambre démocratique rappellera sans discussion et sans division, la loi sur les impressions publiques, la loi sur la police, la loi sur les écoles, la loi sur le parc, la loi qui a institué plusieurs cours de justice inutiles, la loi sur le drainage et toutes les lois qui ont établi et créé des monopoles.

Mais tout cela serait fait que la ville n'en serait guère plus avancée. Si l'on rend la police à l'autorité municipale en payant cette police aussi chèrement qu'aujourd'hui; si l'on rétablit de nouveau le contrôle de la municipalité sur les écoles publiques en leur donnant le même budget à dévorer il est clair que financièrement parlant, la réforme n'aboutira pas à grand chose. Sauver $100,000 sur la police, 100,000 sur les écoles publiques, 160,000 sur le parc, 500,000 sur le drainage et 100,000 d'économie sur divers autres chapitres, et vous arriverez à une diminution d'environ un million, à supposer que le département des améliorations soit plus honnête qu'il n'a été dans le passé. Il resterait encore un budget d'environ quatre millions de piastres, quand la propriété foncière ne peut plus rendre seulement deux millions. Où trouverez-vous les deux autres? sur les licences? Les licences doivent être abolies, c'est l'avis de tout le monde. Sur le wharfage ou les droits de quai? ces droits-là doivent être abolis; c'est encore l'avis de tout le monde, car c'est à ces deux dernières conditions que notre commerce pourra renaître. Ces suppressions obligatoires de taxes répondent à peu près aux retranchements de dépenses sur la police, les écoles publiques, le drainage, les travaux d'amélioration, etc.... A'ors les trois ou quatre millions restants porteraient donc comme auparavant sur la propriété foncière.

Nos confrères ont-ils réfléchi à cela, ou y ayant réfléchi, voudraient-ils que tout le monde fut soulagé excepté le propriétaire? Voudraient-ils ruiner ce dernier pour que l'acheteur et le porteur de bons ne perdissent rien? Voudraient-ils enfin payer les dettes infâmes de Warmoth et les faire payer aux honnêtes gens de la communauté, à ceux qui n'ont jamais voulu s'immiscer en rien dans les turpitudes financières du gouvernement radical et qui en ont été les victimes?

Quant à nous, nous ne sommes pas de cet avis, car nous voulons une justice égale pour tous. Il est avéré que le peuple, le peuple honnête, a payé tout ce qu'il pouvait et beaucoup plus qu'il ne devait, et qu'il ne lui reste plus rien. Il est avéré qu'aujourd'hui la Nouvelle-Orléans est en banqueroute. Eh bien, nous voulons que la Nouvelle-Orléans profite de cette position. Nous voulons qu'elle ne paye plus que ses dettes légitimes et cela dans la proportion des biens qu'on lui a laissés.

Jour d'actions de grace.

Conformément à la suggestion faite par l'honorable J. C. Moncure et aux résolutions adoptées par le comité de 70, c'est aujourd'hui, jeudi 19 novembre, que la population de la Louisiane est invitée à remercier Dieu des victoires qu'il lui a pu d'accorder à la cause du gouvernement honnête dans la république et, en particulier, dans notre Etat.

Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de fidèles ne se conforment à cette invitation, ou allant prier dans leurs églises respectives. Les dames qui n'ont pu prendre part que comme spectatrices à la grande manifestation extérieure de réjouissance qui a eu lieu le 7 novembre, saisiront avec empressement l'occasion qui leur est offerte de montrer la part qu'elles prennent à la satisfaction qu'éprouve la population de sa victoire; et, de leur cœur monteront vers le ciel de bien sincères et de bien ardentes actions de grâce.

Nos ennemis ont beau s'ingénier à nous dispiter quelques uns des fruits de notre victoire, ils ne pourront que retarder de quelques jours, les bienfaits que nous en attendons. La victoire est bien et bien acquise. L'hydre du radicalisme qui désolait notre pauvre Etat, a reçu un coup mortel, et la population peut et doit se livrer avec confiance à l'acte de reconnaissance auquel elle a été invitée.

La manifestation de ce jour, moins expressive et moins bruyante que celle du 7 novembre, ne sera ni moins solennelle ni moins significative comme expression des sentiments d'une population attachée d'un joug odieux et spoliateur.

L'ÉLECTION DANS LA PAROISSE DE LA RIVIÈRE ROUGE.

—Nous lisons dans le Shreveport *Times* du 14 novembre:

Le vote dans cette paroisse a été: radicaux 745, candidats de la Ligue Blanche 26, majorité radicale 719.

E. W. Dewess, qui n'a pas paru dans la paroisse depuis des mois et qui n'est pas propriétaire ici, a été élu représentant, et Scallaway nommé John W. Carus, shérif, un autre oiseau du même plumage, A. H. Broughton, de la paroisse.

Twitched, qui courait pour le Sénat d'Etat, a été battu par l'honorable J. B. Cann, de la paroisse De Soto, par 1500 voix.

Deux cents blancs au moins de la paroisse, dont cent étaient enregistrés, ont été intimidés et empêchés de voter par la présence des troupes des Etats-Unis.

CONFÉRENCE AU BÉNÉFICE DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE.

—Un appel a été adressé, récemment, par l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, à tous les curés de son diocèse, en faveur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, située dans le premier district, église qui se trouve grevée d'une dette considérable et est menacée d'être vendue si on ne trouve d'ici à quelques semaines, une somme de trente à quarante mille piastres pour payer les dettes les plus urgentes. En réponse à cet appel, le révérend père Abram J. Ryan, un des orateurs les plus distingués du clergé catholique dans le Sud, a offert de faire une conférence au bénéfice de l'église en question. Cette conférence aura lieu, aujourd'hui, à sept heures du soir, dans la grande salle de l'Exposition, rue St-Charles.

L'éminent orateur a choisi pour sujet de sa conférence "La ligue blanche." Le but qu'il se propose le père Ryan, sa réputation d'éloquence et le choix plein d'actualité du sujet et l'intérêt qu'il inspire à toute la population, contribueront à attirer ce soir, à la salle de l'Exposition, un grand concours de fidèles et même de personnes non catholiques désireuses d'entendre traiter le sujet de la ligue blanche par le brillant prédicateur.

Le prix des billets est de cinquante cents.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE.

—Nous trouvons dans le *Journal du Hâvre* du 31 octobre, la dépêche mirobolante qui suit:

New-Orléans, 29 octobre.

La ville de New-Orléans vient d'être le théâtre de nouvelles émeutes. Le gouverneur Kellogg a été d'abord fait prisonnier par les émeutiers, mais la garnison est parvenue à le mettre en liberté. Une grande émotion règne dans la ville, où toutes les affaires sont suspendues. On y craint un conflit entre le parti des blancs et les troupes fédérales.

La cause de cette dépêche est sans doute la capture momentanée de la main de Kellogg par le major Burke, dans la chandelle de retraite que celui-ci a eue sur le marché de la voiture avec le pseudo-gouverneur. La garnison de la voiture se réduisait au juge Atocha.

MOUVEMENT COLLECTIF. — Depuis les premiers jours de Rome, on nous apprend que l'union fait la force et qu'un mouvement combiné accomplira plus que un nombre de petits efforts spasmodiques et mal dirigés. La philosophie, contenue et crystallisée dans cette proposition, ne s'est jamais si bien manifestée que dans la manière dont les tickets pour la loterie de la Bibliothèque Publique du Kentuckey se vendent. Il y a une si forte presse aujourd'hui, pour en avoir qu'avant le 20 novembre, il n'en restera pas un seul.

La maison Vor. Maignan, rue Bienville, vient de recevoir par le navire Araldo, de Bordeaux, du vin rouge en barriques; et attend par les navires Courrier et Dominique Lanata, de Cette, du vin blanc, du Sherry et du Porto, ainsi que des huiles d'olive. Voir l'annonce.

OPÉRA.

Ce soir deuxième représentation de *Rigoletto*, avec MM. Méric, Gadilhe, Feitlinger, Mmes Vercken, Téoni, Bourgeois.

Nous espérons pour les artistes que nous venons de nommer, que la seconde interprétation de l'opéra de Verdi leur vaudra autant d'applaudissements que la première. Nous le désirons et pour eux et pour les personnes qui s'empressèrent d'aller les entendre.

Le spectacle commencera par *Le Maître de Chapelle*, opéra de Paër, dans lequel paraîtront MM. Dardignac et Miral, et Mlle Liogier.

Notre public n'a pas encore fait entière connaissance de Mlle Liogier; mais tout ce qu'il a pu apprécier, jusqu'à présent, de cette jeune artiste, l'a prévenu en sa faveur.

Mlle Liogier a la voix fraîche, d'un timbre agréable; elle se tient bien en scène, et il est plus que probable qu'elle se montrera d'une manière encore plus avantageuse, si elle parvenait à maîtriser complètement sa timidité. Un peu de courage, un peu plus d'assurance, et tout ira bien.

A. M.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—A en juger par la foule qui se presse tous les soirs aux Variétés, Clancarty est une pièce qui est bien dans le goût du public. M. Owens doit se féliciter de l'avoir montée: il est vrai qu'il y a mis beaucoup de soin et qu'il n'a rien épargné pour répondre à l'attente des habitués de son théâtre. Ses artistes déploient d'ailleurs un talent véritable dans les rôles qui leur sont confiés.

THÉATRE DU GLOBE.—L'excellente troupe qui donne des représentations au Globe n'a pas cessé de recueillir des bravos depuis le commencement de cette semaine. Mlle Jackson et Mlle Maggie Western sont chaleureusement applaudies toutes les fois qu'elles se présentent devant la rampe: le public ne fait que rendre hommage à leur talent que personne ne songe à contester. Demain, à l'occasion du bénéfice des frères Byrne, le programme sera entièrement changé.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La vogue de "Cut Glove" ne faiblit pas, grâce à MM. Baker et Farron qui remplissent les principaux roles de la pièce. Le premier, sous les traits du Hollandais, est inimitable, tandis que le second est une incomparable Cristina. Nouhions pas de mentionner la petite Minnie Martin qui, âgée seulement de cinq à six ans, joue avec un admirable aplomb. C'est l'enfant gâtée du public qui lui prodigue ses applaudissements.

THÉATRE ST CHARLES.—Le vieux Drury, comme nos confrères d'outre-Canal appellent le St Charles, a un bien sombre et peu enviable portrait la foule qui venait appaudir les Majestons dans "Ding Dong." Malgré ses efforts, le "Ding Dong" ne manque jamais d'attirer la foule. La même pièce sera représentée ce soir.

LE CORPS DIPLOMATIQUE AUPRÈS DU VATICAN.

On écrit de Rome:

A la suite du départ de l'*Hérnique*, le gouvernement anglais a rappelé M. Gerrard, secrétaire de légation, qui faisait fonction d'agent diplomatique auprès du Vatican depuis que le dernier titulaire de ce poste, lord Odo Russell, avait été chargé d'autres missions à Versailles pendant la guerre, puis à Berlin. Par cet acte, le cabinet Disraeli satisfait, au parti protestant anglais, dont il recherche particulièrement les suffrages.

Aujourd'hui de toutes les grandes puissances, il n'y a plus que la France et l'Autriche qui soient représentées auprès du saint-siège. L'Allemagne conserve encore dans son budget des affaires étrangères, le crédit pour un ministre plénipotentiaire et un secrétaire de légation auprès du Vatican; mais elle a suspendu ses relations directes avec le Vatican, depuis le refus de ce dernier d'accepter le cardinal de Hohenlohe comme ambassadeur de l'empire allemand.

La Russie qui avait une légation régulière à Rome, l'a retirée le 9 février 1869, à la suite de l'opinion restée fameuse, à la fin de laquelle elle passe bannit de présence M. de Meyendorf, le ministre russe. Un an plus tard, le comte Ilier de légation M. de Bogouslawski, fut envoyé à Rome comme agent officiel du tsar. Mais l'encyclique du pape, au sujet de l'oppression de l'Eglise catholique en Lithuanie, provoqua le rappel de M. Bogouslawski. Les relations diplomatiques de la cour de Russie avec la cour romaine, et depuis elles n'ont pas été reprises.

Parmi les petits Etats, la Belgique, le Portugal, la Bavière et Monaco sont représentés à Rome. La Hollande avait aussi, jusqu'en février 1872, une légation auprès du saint-siège, qui a été supprimée par un vote de la Chambre des députés; mais la cour pontificale a conservé son représentant à La Haye. Mgr Bianchi, et le nonce, Mgr Sanfelice, à Amsterdam et à Rotterdam, des consuls pontificaux.

Parmi les Etats américains, le Brésil, la Bolivie et quelques autres républiques hispano-américaines, ont précédemment des résidentants accrédités auprès du saint siège.

(Correspondance Havas.)

—Le *Courrier de Bayonne* signale un fait assez curieux. Il est arrivé à Bayonne, venant d'Allemagne, un transit, cinq tonneaux contenant ensemble 45 selles, qui portent l'indication suivante: Arçonnerie de Saumur. Ces selles, qui ne sont pas neuves, proviennent de nos désastres de Sedan et de Metz; elles ont été vendues par des Allemands pour le compte du gouvernement français. Ce certificat lui est accordé par le Bureau et il ne retire.

Il est alors décidé que pour mettre fin à toutes les rumeurs qui ont circulé, on comptera ainsi les votes des paroisses De Soto, Ouest Bajon Rouge et Rivière Rouge après avoir fini de compter ceux de St Jacques.

On procède au dépouillement sans retard.

Pendant que les votes de St-Jacques sont comptés, en arrivant au poll 7, on trouve qu'il y a cent votes pour M. Hover en plus de ceux qui sont accusés dans la liste des retours que tient le comité du parti conservateur.

Cette découverte cause un peu d'excitation. M. Zacharie, du comité conservateur, déclare qu'il y a eu fraude et dit qu'il peut prouver que les retours de la paroisse St-Jacques ne sont pas toujours restés depuis qu'ils sont en ville, sous la garde du secrétaire d'Etat Deslonde. Il est d'avis que les retours du poll 7 ont été falsifiés en ce qui a trait à ces cent votes additionnels pour Hover.

L'excitation, cependant, tourne bientôt à la consternation pour messieurs Wells, Anderson et consorts, radicaux, quand il trouvent dans la boîte une seconde liste de retours, dans laquelle les cent votes de Hover sont supprimés et qui s'accorde exactement avec la liste du comité conservateur.

Le Bureau, forcé de se rendre à l'évidence, rejette les cent votes frauduleux et passe outre.

Les retours des autres polls de la paroisse St-Jacques sont trouvés corrects.

Après avoir fini, au poll 7, le Bureau renonce à son projet de compter immédiatement les votes des trois autres paroisses déjà mentionnées et revient à la Nouvelle-Orléans.

Commençant au cinquième ward, le Bureau ne s'ajourne qu'après avoir entamé le huitième ward.

Il y a un progrès marqué et il est possible, sauf l'autre retards, que samedi on connaisse les retours de la Nouvelle-Orléans qui ne sortiront plus que quarante-cinq polls à dépouiller.

Cour Supérieure de District.

Le pseudo-juge Hawkins vient de rendre une décision, condamnant la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le procès de Morris contre la ville de la Nouvelle-Orléans et le chemin de fer Jackson, à payer 150 bons de mille piastres émis par elle le 1er mai 1864 en faveur du chemin de fer Jackson.

Le pseudo-juge a refusé de prononcer sur la validité de l'acte adopté par la Législature de Warmoth, le 17 mars 1870, garantissant la ville contre toutes saisies à ce sujet.

M. Hawkins a déclaré que cette question serait faite pour un mandat d'exécution.

Négligence.

Les amas de détritus et de débris déposés dans des caisses ou des barils, conformément à l'ordonnance municipale, n'ont pas été enlevés, depuis environ dix jours, dans la rue de Chartres, de la rue Bienville à la rue Bourbon. Ce sont les habitants mêmes du quartier qui nous ont prié de porter ce fait à la connaissance de l'administration. Que font donc les charretiers affectés au service de la voirie? Ne passent-elles plus rue de Chartres?

Accident

Vers sept heures, avant hier soir, une jeune fille âgée de 12 ans, nommée Mary Catherine, demeurant au No 128 rue Dauphine, a renversé une lampe allumée pleine de huile de pétrole. Les flammes ont communiqué à ses cheveux et elle a été grièvement brûlée à la figure et à la tête.

Incendie.

Vers sept heures et demie, hier soir, une fausse alarme d'incendie a été donnée par la boîte portant le No 149, à la case à pompe No 7 rue Dauphine près Douane.

A huit heures, cependant, un incendie bien réel a éclaté dans la cuisine de la maison sise rue Bayou No 253, entre Dorgenois et Broad, appartenant à Mme Adelard Duvigneau. La cuisine a été détruite et la maison légèrement endommagée. La propriété est assurée pour $2500 dans la Salamandre.

Le feu a gagné la cuisine à un étage de la maison voisine sise au No. 251 de la même rue, appartenant à Mme Louis Lassalle et habitée par M. Augusta Bright.

Le bâtisse a été très endommagée. Les pertes sont couvertes par une assurance dans l'Association Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

On ignore l'origine du feu, mais c'est probablement l'acte d'un incendiaire.

Excursion social club.

Nous accusons réception d'une invitation qui nous est adressée par M. J. J. Cohen, secrétaire du club Excelsior, dans laquelle il nous prie d'assister à un bal qui aura lieu samedi soir prochain à la salle Grunewald.

TEMPERATURE.—18 nov. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	66	19
12 M.	76	24
3 P. M.	80	27
6 P. M.	76	24

— On dit que M. Thiers, sollicité d'intervenir dans l'élection de l'Oise, a refusé ce périlleux honneur. Le président, sentant que le groupe Dufaure est sur le point de lui échapper, évaint de se compromettre par une rupture trop éclatante avec les radicaux.

PERTE SUBITE DU DANUBE.—Un phénomène singulier, dit la *Gazette saisse*, s'est produit sur le cours supérieur du Danube, entre Immingen et Mohringhen (sur la frontière badoise, Wurtembergeoise). Le Danube vient de disparaître subitement, il est vrai que de mémoire d'homme une partie du petit fleuve s'écoule dans la terre calcaire pour reparaître dans Hobgan, à 100 lieues à peu près au-dessous de l'Asch, près de la petite ville d'Asch, entre Engen et Stockach.

Mais actuellement toute la masse d'eau se perd près Immingen, de telle sorte que les moulins entre cette localité et Mohringen sont entièrement arrêtés. On vent essayer maintenant de boucher les trous, mais il est possible qu'alors l'Asch ne reçoive plus d'eau. Cette contrée forme la transition entre le Jura souabe et le Jura de Souabe, et partage avec ce dernier le sol rocheux, creux et crevassé. En tout cas, ce phénomène mérite d'attirer l'attention de la science.

— Chacun sait que M. Legouvé de Lacombe, chroniqueur théâtral de l'*Ordre*, est l'auteur de la fameuse parole: *Je m'en pourliche les pauvres d'esprit.*

Personne n'ignore que le chroniqueur théâtral de l'*Ordre* a parfé aussi d'*abraper une courbature dans le cervoin*.

L'auteur de ces belles formules a évidemment un passé littéraire qui oblige.

Rendons-lui justice! ... Il se montre constamment digne de lui même.

Aujourd'hui, il a dit à propos de l'*Idole*, le nouveau drame qui "fait courir tout Paris":

"Mme Magnier est gentille en blanc, et Mlle Oppenheim, dans la tête d'Eve, *donne plutôt envie de croquer la pomme que le marmot.*"

Bravo! ... de mieux en mieux!....

45.

Les offres de forte amen. Beaucoup de gens qui manquent de vigueur naturelle avaient recours à stupéfier en prenant constamment ces drogues qui n'ont souvent d'une nature pernicieuse et qui ont la simplicité de regretter toute la vie de beaucoup de gens ne se l'emprite par de telles pratiques. Tout ce que ces gens demandent c'est un tonique purement végétal tel que celui des "Stomach Bitters" de Hostetter, qui possède les vertus nécessaires pour rétablir les troubles organiques, résultat de la faiblesse. Les personnes nerveuses ne surmonent rencontrer trop tôt aux forces donc de ces drogues dont nos ancêtres plus haut et sur leur aux toniques minéraux, aux sédatifs et alcoolisés végétaux qui mettent de désastre dans l'estomac et produisent les plus fonestes réactions, et de leur substituer le cordial et le correctif que nous indiquons pour ce qui va de mieux au monde pour réparer les désordres de l'estomac, du foie et des boyaux.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 Magasin de Chartres 17

J. LEFORT et du Nord, ont reçu des derniers arrivages d'ANGLETERRE et de France, et offrent à des Tapis, Etc., etc.

TOILES CIRÉES en toutes sortes et en grandes largeurs.

TOILES CIRÉES DITES "ensemble" et pour tables, &c., &c.

A. BROUSSEAU.

GRANDE LECTURE.

Aujourd'hui, à 7 heures P. M. à la Salle d'Exposition,

Par le Rév. Père RYAN,

SUJET

LA LIGUE BLANCHE.

Prix d'admission, 50 cts., au profit de l'Eglise de ST JEAN BAPTISTE.

Toutes les ligues blanches sont invitées à y assister

Tor 19nov—1t.

Banque des Citoyens.—Nouvelle Orléans, 18 novembre 1874. Terres à vendre en la banque. La Banque des Citoyens offre à vendre en ce jour, à des prix modérés et à des conditions favorables, des habitations et des terres pour fermes, dans plusieurs paroisses de l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au bureau de la banque, sous-sol des rues Royale et St Louis.

JAS. TABLETON,
Caissier.

19nov—1M

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE.

Coin sud des rues Commune et St-Charles.

Un très grand assortiment de véritables cigares importés, des marques les plus célèbres.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés.

AVIS SPÉCIAL.

A partir de cette date et jusqu'au 16 décembre je vendrai au détail des CIGARES IMPORTÉS aux prix suivants:

Regalia Britanica ..... 3 pour 25 cents
Cazadores Imperfaites ..... 3 pour 25 cents
Regalia Especial ..... 10 cents chaque
Londres ..... 10 pour 25 cents
Conchas ..... 5 pour 25 cents

Ces cigares sont réellement et pleinement garantis importés. Les fumeurs les trouvent bon compte plus économiques que tous les cigares importés vendus à la Nouvelle-Orléans ou ailleurs.

JAYME MAGI,
Coin sud des rues Commune et St-Charles.

19 nov—1m.

M. J. SAGET,

Au No 19 bis de la rue de Chartres.

VIENT de recevoir, par le steamer Strasbourg, un grand assortiment de fusils à aiguille, fusils se chargeant par la culasse et fusils à bouchons, avec une grande fac ure de revolvers et pistolets.

19nov—1t

En débarquement

Du navire ARALDO, de Bordeaux:

125 barriques vin rouge.

—Attendu par les navires—

Courrier et *Dominique Lanata*, de Cette:

100 barriques vin blanc.
125 quarts et 60 huit ânes sherry de Paul Rantz.
56 quarts et 27 huitièmes Burgundy Port de B. Reig.
200 paniers d'huile d'olives de Pozzoli;
25 caisses d'huile d'olives, Vierge.

S'adresser à VOR MAIGNAN,
22 et 24 rue Bienville.

19nov—4T

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

146.....Rue du Canal.....146

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment,

Tapis velours et de Brussoles,
TROIS PLIS et INGRAINS
STORES ET RIDEAUX; POUR FENETRES.
Prix modiques.

18 nov—1m

Avis.

Département du Trésor,
Washington, D. C., 4 novembre 1874.

Monsieur,

Vous êtes autorisé à donner avis public que tous les coupons d'intérêt des Etats-Unis venus payés dans les quatre-vingt dix jours qui précèdent leur échéance—excepté quand il aura été donné antérieurement—après réduction (rebate) de six (pour cent) par an, en or, sur présentation aux bureaux du trésorier du trésorier-assistant des Etats-Unis à New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, St Louis, Cincinnati, Chicago, la Nouvelle-Orléans, San Francisco, Charleston, et les dépositaires des Etats-Unis à Buffalo et à Pittsburg.

(Signé) CHAS. T. CONANT,
Faisant fonc tions de secrétaire.

A. M. B. FLANDRE,
Trésorier assistant des Etats Unis
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

19nov—1S, 16, 23 nov—1er déc.

Réparation de pianos.

J. PIPPAUT, bien connu du public et des artistes, continue d'accorder les pianos et réparer les PIANOS à des bas prix, et garant toutes les réparations nécessaires et de choix. Ordres: 22 rue d'Enfer, Ste Marie, entre Gravier et Perdido, et Crape et Bayou, Ste Marie, Gravier et Perdido, et Bayou, Ste Marie, Gravier et Perdido, et Bayou, Ste Marie, Gravier et Perdido,